

Sauver l'école : restaurer l'enseignement public et libérer l'enseignement privé

PÔLE IDÉES, FORMATION, RELATIONS INTERNATIONALES



MARION MARÉCHAL

Vice-présidente de Reconquête!
Co-fondatrice de l'ISSEP



AGNÈS MARION

Collaboratrice de Marion Maréchal

CONTEXTE

Pap Ndiaye a rendu public hier, mercredi 17 mai, son protocole pour tendre vers une plus grande mixité sociale à l'école privée (cf. Fiche argu n°15) : grâce à la résistance des établissements privés sous contrat, et grâce à la mobilisation des oppositions de droite, ce protocole ne contient finalement aucune mesure contraignante puisque l'école privée gardera sa liberté.

ANALYSE

• **Pap Ndiaye revoit ses ambitions délétères à la baisse, les statuts de l'école privée sont pour l'instant sauvés** : nous avons évité une nouvelle guerre scolaire.

Rappelons que :

- S'attaquer au privé, c'est s'attaquer à une de nos libertés publiques : la liberté d'enseignement ;
- S'en prendre au privé est également un terrible aveu de faillite : le ministre de l'Éducation nationale, incapable de prendre en charge des élèves en décrochage scolaire, en difficulté sociale, en rupture culturelle, impose au privé son échec, fruit de 40 ans de politiques désastreuses qui ont mené l'école publique dans le mur.

• **Il convient pour autant de faire preuve de la plus grande vigilance : les familles françaises doivent continuer d'avoir le choix pour leurs enfants.**

- Reconquête reste néanmoins attentif aux détails de ce protocole et sera aux côtés des familles françaises pour leur garantir le meilleur choix possible pour leurs enfants, que ce soit dans le privé ou dans le public ;
- Les enfants n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel d'une lutte idéologique qui prend le problème à l'envers : **contrairement à la posture dogmatique du ministre, nous professons que le savoir produit de l'égalité alors que la lutte contre les inégalités ne produit pas de savoir.**

=> Ainsi, si Pap Ndiaye entend véritablement agir contre les inégalités scolaires, il devra mettre en œuvre toutes les mesures que défend Reconquête depuis sa création en s'attaquant aux causes profondes de l'effondrement de l'école publique. (cf. Propositions fiche argu n°15). Et non appliquer au privé les méthodes qui ont méthodiquement effondré l'école publique !

PROPOSITIONS : LIBÉRER L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

En plus de restaurer l'enseignement public, il faut libérer l'enseignement privé afin de laisser aux parents, premiers éducateurs de leurs enfants, le libre choix de l'école où ils souhaitent les scolariser.

Reconquête propose donc pour les établissements privés :

- défendre, partout et toujours, la liberté et les statuts de l'enseignement privé, lequel n'a pas à payer pour l'effondrement de l'école publique ;
- mettre fin à la coutume politique en vigueur depuis 1985 – sans base légale actuellement – selon laquelle les enfants scolarisés dans l'enseignement hors contrat ne devraient pas représenter plus de 20% des enfants scolarisés : en pratique, cette coutume conduit le gouvernement à refuser l'ouverture de nouvelles classes sous contrat au sein d'établissements hors contrat ou le passage sous contrat d'établissements hors contrat ;
- rendre les établissements professionnels hors contrat de nouveau éligibles à la taxe d'apprentissage et relever le pourcentage qu'ils peuvent percevoir ;
- faire prendre en charge par la puissance publique le salaire des AVS (assistants de vie scolaire) et AEHS (accompagnement des élèves en situation de handicap) et en poste auprès d'enfants handicapés scolarisés en école hors contrat ;
- permettre aux élèves des écoles hors contrat de se présenter au concours général et aux autres concours (Olympiades) ;
- supprimer toute discrimination financière à l'encontre des élèves des établissements scolaires hors contrat (droit aux réductions des cartes de transport égales aux autres élèves etc, droit aux bourses d'Etat, accès aux équipements de loisir communaux).

Ces quelques mesures fortes permettront d'assurer à tous les élèves, du public comme du privé, des parcours d'excellence adaptés à chacun.